

Négrette N

Variété de raisin de cuve.



Origine

Ce cépage est originaire du Sud-Ouest de la France.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Négrette

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, la Négrette est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classée.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte ou jaune,
- aux feuilles adultes orbiculaires, vert foncé, entières ou à cinq lobes, avec un sinus pétiolaire à bords parallèles et un départ des nervures secondaires près du point pétiolaire, des dents courtes à côtés convexes, un limbe plan brillant, bullé, légèrement révoluté, et à la face inférieure, une densité faible à moyenne des poils dressés et une densité moyenne des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie ou très légèrement elliptique.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	1523	1733	1125	1167	1250	1487	1096

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	131	223	239	176	188	240	238	233	239
Allele 2	131	236	262	182	202	260	238	243	251

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage à débourrement tardif possède une bonne vigueur et se montre suffisamment fertile en taille courte. Cependant, sa sensibilité à la coulure ou au millerandage entraîne parfois des irrégularités de production. Le pédoncule des grappes est court. La Négrette donne de bons résultats sur des boulbènes, des terrains graveleux et même sablonneux.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

La Négrette est très sensible à la pourriture grise, à l'oïdium ainsi qu'aux cicadelles et aux acariens.

Sélection clonale en France

Les cinq clones agréés de Négrette portent les numéros 456, 580, 581, 582 et 663. Le conservatoire installé en 1997 dans le vignoble de Fronton (Haute-Garonne) comprend 190 clones. Un autre conservatoire d'une cinquantaine de clones a été implanté en Vendée en 2012.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Phénologie

Epoque de débourrement : 9 jours après le Chasselas.
Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines à 2 semaines et demie après le Chasselas.

Potentialités technologiques

Les grappes sont petites et les baies petites à moyennes. Ce cépage permet d'élaborer des vins agréables très aromatiques, riches en anthocyanes. Généralement peu tanniques et peu acides ces vins manquent de vivacité et de brillance. Leur aptitude au vieillissement est limitée et il est préférable de les boire jeunes. La Négrette permet également d'élaborer des rosés équilibrés.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne@
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*